



Commune de Chavannes-des-Bois

MUNICIPALITE

Tél. (022) 755 28 18
greffe@chavannes-des-bois.ch

Décision municipale concernant les émoluments de naturalisation

Lors de sa séance du 19 janvier 2026, la Municipalité a validé les émoluments de naturalisation selon la tarification suivante :

- Naturalisation individuelle : CHF 300.00
- Naturalisation couple/famille : CHF 500.00
- Naturalisation pour confédéré, individuel : CHF 100.00

